

INSPECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Date : lundi 29 juin 2020
Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 4^{ème} CONSEIL D'ECOLE
du 29/06/2020

Président du conseil d'école : M. RAMEAUX

Secrétaire de séance : Mme FLANDRIN

PRESENTS:	ABSENTS (excusés) :
<p><u>Enseignant(e)s :</u> RAMEAUX Miguel, DUJONCQUOY Pierre, SLOMIANOWSKI Julie, BARRE Magali, HMAID Touria, KASSOURI Zhora, MILANI Aurélie, IKBALHOUSSEN Batoul, PARIS Coralie, DUPUY Adrien, DARBLADE Marie, LAFFITE Caroline, PASTEAU Catherine, KULHAVA Elisabeth, LECLAIR Stéphanie</p> <p><u>Mairie de Massy :</u> Mme BELOQUI Béatriz</p> <p><u>Parents d'élèves élus:</u> FLANDRIN Jennifer, ZAIDI HASNA, LARTIK Fatima, REMOND Elodie, ARAUJO LILIANA, ZAIDI Hasna.</p>	<p>Mme BIAMBA Mme POTIER Camille Mme ELLIS Stéphanie</p>

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des projets annulés dans le contexte COVID19
- Bilan du projet « coup de pouce »
- Point RASED
- Discussion du projet d'école
- Point sur la structure et les effectifs de l'année prochaine
- Règlement intérieur 2020-2021
- Coopérative scolaire
- Questions mairie

Monsieur Rameaux a ouvert le conseil d'école par vidéoconférence à 18h 15.

1/ bilan des projets annulés dans le contexte COVID19.

Beaucoup de sorties ont dues être annulées (cause COVID) :

Concernant la classe de CP de Mme Leclair en collaboration avec la classe de CE1 de Mme Kulhava, annulation du projet à la ferme pédagogique.

Concernant les CE1 de M. Dupuy, annulation du projet musique avec l'orchestre et du projet roller, annulation également d'une sortie au musée Pompidou.

Concernant les CE2 de Mme Pasteau, la sortie au musée de la préhistoire a été annulée.

Concernant les CM1-CM2 de Mme Barre, annulation de la classe transplantée et du projet des primeurs (report l'année prochaine espéré, demande de reconduction en attente).

Les sorties et les projets pourront, en fonction des possibilités être reportés à l'année 2020-2021 avec la contrainte de la possibilité par la Mairie de disposer de 2 cars par an et par classes, répartis entre 1^{er} et 2^{ème} semestre de l'année scolaire.

2/ Bilan du « coup de pouce »

Le dispositif permet d'accompagner 5 élèves ayant besoin d'aide scolaire (lecture, culture...)

L'animatrice de ce dispositif a continué le dispositif pendant le confinement grâce au travail en distanciel.

Vendredi dernier a eu lieu la dernière après-midi de l'année scolaire avec un goûter prévu à cet effet pour clôturer cette année 2019-2020.

Ce dispositif devrait être reconduit pour l'année 2020-2021 et Mme Beloqui, représentante de la mairie, précise que sa palette d'action va évoluer, des échanges étant prévus fin août avec les directeurs/trices des écoles de Massy.

On constate un retour positif sur ce dispositif que ce soit du point de vu des enseignants, des parents ou des élèves.

3/ Point sur le projet d'école détaillé lors des conseils précédents :

Quelques grands axes ont été chamboulés par les évènements épidémiques.

a/ Axe Ambition pour tous et excellence :

Le projet reposait sur 2 axes :

- Projet T4 web radio
- Concours éloquence

Ces projets sont reportés à l'année 2020-2021 suite à leur annulation.

b/ Axe Le bien-être pour tous :

La pédagogie positive est en cours de construction avec notamment le travail sur la façon de noter les élèves avec un autre regard sur les évaluations.

Le système des ceintures de comportement et le règlement scolaire seront revus pour la rentrée 2020. Il s'agira de revoir les aménagements des distributions de points mais de garder les conseils des élèves qui ont montrés des aspects positifs comme la diminution des bagarres.

c/ Axe Culture et citoyenneté responsable :

Le projet « paroles de femmes » continuera l'année 2020-2021.

La visite de la médiathèque prévue dans cet axe a pu être faite, cependant, le projet des primeurs a été annulé.

L'animation de la diététicienne a pu avoir lieu en milieu d'année.

L'objectif de cet axe est de lutter contre les stéréotypes genrés et d'évoluer vers l'égalité homme-femme.

Un mot également sur le projet « éco-école » qui nécessitera un groupe de pilotage dont la formation est reportée à la rentrée 2020. Une demande de volontaires sera envoyée.

4/ Règlement intérieur 2020-2021 :

Un travail autour d'un système unique pour la gestion du comportement des élèves sera mené par l'équipe enseignante. Les points "aménageables" du règlement intérieur devront être proposés pour le premier conseil d'école de la rentrée 2020 pour être soumis au vote. Il est construit autour du règlement départemental de l'éducation nationale auquel il ne peut se substituer. Certains éléments ne sont donc pas modifiables. Les parents d'élèves sont aussi invités à faire leur proposition sur le sujet Il est rappelé que le règlement intérieur de "crise COVID" pourra être prolongé suivant les directives sanitaires nationales du ministère.

5/ Point structure et effectifs pour l'année prochaine :

Dépendant des variations pendant l'été

4 classes de CP à 12

5 classes de CE1 à 12

2 classes de CE2 à 26

2 classes de CM1 à 24

2 classes de CM2 à 25

Total : 257 élèves en prévision

Actuellement, l'école compte 264 élèves sur les 268 du début d'année scolaire 2019.

Les effectifs cités comprennent les élèves des classes ULIS, ils sont intégrés dans les classes qui correspondent à leur âge avec modulation en fonction des capacités et effectuent des séances d'apprentissage en petit groupe lorsqu'ils sont avec l'enseignante spécialisée.

A noter, l'arrêt du double niveau CM1-CM2 car l'équipe enseignante, au vu des élèves actuels, ne retient pas la nécessité de double niveau pour les questions de comportement émises l'année précédente.

On note également 2 départs dans l'équipe enseignante (Mme Potier et Mme Ellis) et une affectation définitive (Mme Ikbalhousen).

On reste en attente de la nomination de 2 enseignants pour les classes de CM1.

6/ Coopérative scolaire :

Hormis une remise de chèque, le montant n'a pas beaucoup évolué dans ce contexte.

Il s'élève à 2064 euros.

Il manque également le compte du reste des avances de régie. Il s'agit de l'avance de 150 euros à chaque classe en début d'année, attente des comptes restants pour chaque classe. L'information sera donnée en septembre 2020 au 1^{er} conseil d'école.

7/ Questions Mairie :

a/ La demande de projection en classe de la vidéo faite par les élèves a bien été entendu et tout est fait pour faire en sorte de le projeter cette fin de semaine, travail en cours avec Madame Turpin et son responsable.

En cas d'impossibilité cette année, cette projection sera faite dès le début de l'année prochaine.

Projection actuellement dans la petite salle du périscolaire le soir.

Pas de soucis concernant les autorisations des familles pour les droits à l'image.

Remerciement de Mme Béloqui pour le travail des enseignants durant le confinement.

M. Rameaux, au nom de l'équipe enseignante, salue la réactivité de la Mairie dans ce contexte et pour le retour des élèves.

b/ Concernant l'instauration des stages de remise à niveau : cela concerne une cinquantaine d'élèves, ils se dérouleront la 1^{ere} semaine de juillet et dernière d'août.

La mairie est en cours d'organisation afin d'avoir les effectifs d'encadrement souhaité, on est actuellement en attente du retour sur le nombre d'adultes pour pouvoir connaître le nombre d'élèves qui pourront être accueillis, M. Rameaux reviendra vers les familles dès qu'il saura ou le secrétariat de l'inspection reviendra vers les parents grâce aux fiches remplies.

L'enseignement sera dispensé chaque matin à raison de 3h par matinée.

Le programme est prévu pour tout le monde.

Le lieu d'accueil reste à définir.

c/ Pour la rentrée prochaine, la liste du matériel scolaire sera diffusée sur le blog de l'école.

Pour l'instant, il n'y a aucune vision sur le déroulement la rentrée de septembre dans le contexte COVID.

Dans ce contexte de confinement, les programmes scolaires seront repris là où ils se sont arrêtés, il y a des écarts qui se sont créés. Il y aura les évaluations qui aideront à savoir où se situe chaque élève dans son apprentissage. Pas d'inquiétude car les programmes évoluent en cycle de 3 ans.

Pour les CM2, les professeurs de 6^{ème} reprendront là où les enfants se sont arrêtés car il s'agit de la 2^{ème} année des 3 cycles. Le programme a globalement été clôturé, il y aura des choses à consolider.

Pour les élèves qui changent de collège, on ne sait pas comment ça se passera, s'il y aura des évaluations ou pas. Nous savons à l'heure actuelle, qu'environ 50% des élèves partent dans le privé.

d/ Concernant l'organisation du centre de loisir apprenant : ce dispositif consiste à 1h30 avec un enseignant le matin pour consolider les apprentissages auxquels s'ajoutent des activités avec un intervenant suivi d'un après-midi en centre de loisir classique.

A noter, qu'il n'y aura pas de surfacturation du dispositif pour les familles.

Il s'inscrit en complément du SARAN

Également en place les colonies de vacances apprenantes du même principe à la ferme de Saulx les Chartreux.

L'inscription se fait sur portail famille ou par téléphone.

Idem pas de surfacturation.

e/ Concernant le marquage au sol dans la cours (jeux...) : pas de notion du côté de la mairie ou du directeur. A revoir car ce ne sera pas fait cette année, trop de retard concernant les services de la Mairie depuis le mois de mars.

Fin de la séance : 19h11